

FAQ D'ETHICSPPOINT

En quoi consiste EthicsPoint?

Il s'agit d'un outil de reporting des actes répréhensibles, à caractère confidentiel et indépendant. Utiliser EthicsPoint nous aidera à limiter les conséquences d'un acte fautif et le possible impact qu'il pourrait avoir sur nos employés, nos clients et nos actionnaires. Nous avons un partenariat avec EthicsPoint, car ce sont des experts mondiaux et dignes de confiance dont les solutions rejoignent celles des plus grands spécialistes de la déontologie et de la conformité dans le monde.

Pourquoi avons-nous besoin d'un système comme EthicsPoint?

Nos standards éthiques sont élevés, nos attentes sont claires en ce qui concerne le comportement de nos personnels, et nous nous attendons à ce que chacun les respecte. Néanmoins, lorsque les choses tournent mal, des erreurs surviennent ou des actes répréhensibles peuvent être commis. Il est alors important que les personnes compétentes en soient informées aussi vite que possible, afin que des mesures de correction puissent être prises.

Quel type de situation dois-je signaler? S'agit-il seulement d'un lancement d'alerte?

Si vous avez une quelconque préoccupation au sujet d'une irrégularité, vous devez le signaler. On ne vous demande pas de fournir des preuves, mais ceci peut aider la personne qui entendra votre préoccupation à comprendre quelle mesure adéquate prendre. Il se peut que toutes les inquiétudes ne soient pas traitées comme des lancements d'alerte, mais si vous êtes inquiet, vous devez en faire part.

Qui traite les informations que je fournis ? La Société ou EthicsPoint?

EthicsPoint, le prestataire externe, récupère vos informations, puis les transmet à la société pour enquête. EthicsPoint n'a pas la responsabilité de la prise d'actions pour l'obtention d'informations supplémentaires en ce qui concerne vos inquiétudes, ou pour mener une enquête.

Remarque : il est très important de noter qu'EthicsPoint ne fera part d'aucune information concernant votre identité si vous spécifiez que vous souhaitez rester anonyme.

Dois-je fournir mes coordonnées personnelles?

Non. EthicsPoint vous permet de soulever un problème sans divulguer vos coordonnées personnelles. Si vous exprimez vos préoccupations par téléphone, le gestionnaire d'appel vous demandera vos coordonnées personnelles, mais c'est à vous de décider si vous souhaitez les fournir ou si vous souhaitez rester anonyme. Si vous soulevez un problème par écrit via EthicsPoint, vous pouvez simplement choisir de ne pas divulguer vos coordonnées. Les adresses IP ne sont pas traçables, vous pouvez donc être assuré que votre problème restera totalement confidentiel si vous souhaitez rester anonyme.

Si je reste anonyme, comment puis-je fournir d'autres renseignements ou être informé de qui arrive?

Lorsque vous signalez un problème, vous devrez créer votre propre identifiant pour accéder à EthicsPoint. Toutes les dernières informations peuvent être consultées en ligne et la personne traitant votre problème peut ajouter ou demander d'autres informations. La quantité d'informations mises à jour dépendra de la nature du problème soulevé et de la mesure prise.

Si je signale mon problème par l'intermédiaire d'EthicsPoint, qui peut avoir accès à ces informations ? EthicsPoint met ces rapports seulement à la disposition des personnes responsables de l'enquête au sein de la société . L'enquête sera basée sur les informations fournies dans votre rapport.

Puis-je déposer un rapport à partir de chez moi ?

Oui. EthicsPoint est fourni par un prestataire externe indépendant, donc si vous souhaitez soumettre vos informations par l'intermédiaire du formulaire en ligne, vous le pouvez faire à partir de n'importe quel dispositif vous donnant accès à Internet.

Et si je veux être identifié dans mon rapport?

Il y a une section dans le rapport vous permettant de vous identifier.

Si je soulève un problème à l'aide du formulaire en ligne et que je souhaite rester anonyme, comment puis-je être sûr qu'on ne peut pas retrouver ma trace?

EthicsPoint ne génère ni ne maintient les journaux de connexion internes avec les adresses IP, donc aucune information reliant votre appareil à EthicsPoint n'est disponible. En fait, ils sont contractuellement engagés à ne pas rechercher l'identité du déclarant. Si vous vous sentez mal à l'aise en faisant un rapport sur l'appareil de votre travail, vous avez la possibilité de faire part de vos inquiétudes sur un appareil personnel.

Je suis inquiet sur le fait que les informations que je fournis à EthicsPoint vont finalement révéler mon identité. Comment pouvez-vous m'assurer que cela ne se produira pas?

Si vous souhaitez rester anonyme, vous devez aussi vous assurer que le contenu de votre rapport ne révèle pas votre identité par accident. Par exemple, « À partir de mon bureau, près de Jan Smith... » ou « À 33 ans... »

La ligne téléphonique EthicsPoint sans frais est-elle également confidentielle et anonyme?

Oui. Il vous sera demandé de fournir les mêmes informations que celles que vous fourniriez dans un rapport en ligne et un gestionnaire d'appel saisira vos réponses sur le site internet d'EthicsPoint.

Comment les informations que je fournis sont-elles protégées?

Lorsque vous soumettez votre problème, une clé de rapport sera générée et on vous demandera de fournir un mot de passe. Il s'agit des détails dont vous aurez besoin pour accéder à votre rapport. Il est vraiment important que vous les notiez car ils ne peuvent pas être récupérés à partir du système ou réinitialisés si vous les perdez.

Mon problème va-t-il être pris au sérieux et traité en toute confidentialité?

Oui. Tous les problèmes seront pris au sérieux.

Que se passe-t-il si je me souviens de quelque chose d'important sur le problème après avoir effectué mon signalement?

Si vous avez exprimé vos préoccupations par l'intermédiaire d'EthicsPoint, vous devrez utiliser votre clé de rapport et le mot de passe que vous avez créés lorsque vous avez enregistré votre problème. Cela vous permettra de retourner vers EthicsPoint via Internet ou le téléphone et d'avoir accès à votre rapport original pour ajouter plus de données.

Que se passe-t-il si la société a d'autres questions à me poser en ce qui concerne mon signalement?

Si vous avez fait part de vos préoccupations via EthicsPoint, vous devrez utiliser la clé de rapport et le mot de passe que vous avez créé lorsque vous avez enregistré votre problème. Ceci vous permettra de retourner sur EthicsPoint, soit par Internet soit par téléphone, et d'accéder à votre rapport initial. Vous pouvez également répondre ici aux questions posées par la personne chargée de l'enquête sur vos inquiétudes.

Remarque : si vous avez choisi de rester anonyme, la seule façon pour la société de pouvoir rassembler plus d'informations sera par l'intermédiaire d'EthicsPoint. Il est donc important que vous reveniez à

EthicsPoint tous les quinze jours pour répondre à toute question supplémentaire que l'enquêteur pourrait poser.

Ces suivis sur les signalements sont-ils aussi confidentiels que lorsque j'ai fait part de mes inquiétudes au départ ?

Oui. Toute la correspondance et tous les dialogues en ligne d'EthicsPoint sont traités avec la même stricte confidentialité que le signalement initial, et continuent à bénéficier de la protection de l'anonymat.

Puis-je toujours exprimer une inquiétude ou actualiser/avoir accès à un rapport si je n'ai pas accès à Internet?

Oui. Vous appelez la ligne téléphonique sans frais d'EthicsPoint correspondant à votre pays. La ligne est disponible 24/24, 365 jours par an.

Je ne suis pas certain que ce que j'ai observé ou entendu soit une violation de la politique de la société, ou implique une conduite contraire à l'éthique, mais ça ne me semble pas bien du tout. Que dois-je faire?

Faites part de votre inquiétude. Nous préférons que vous signaliez une situation qui s'avère être inoffensive plutôt que de laisser un possible comportement contraire à l'éthique rester sans vérification parce que vous avez un doute.

Que se passe-t-il si mon responsable ou d'autres responsables sont impliqués dans un acte répréhensible? Ne vont-ils pas voir le signalement et camoufler les malversations?

Exprimer vos préoccupations par le biais d'EthicsPoint assure que toute partie impliquée n'en soit pas informée ou n'ait accès aux signalements dans lesquels elle est nommée.

Que se passe-t-il si je soulève un problème et que je me trompe, et qu'aucun acte répréhensible n'est commis?

Cela n'a pas d'importance. Ce qui importe, c'est que vous ayez exprimé votre inquiétude. L'existence d'un acte répréhensible peut ne pas toujours être évidente et par conséquent, exprimer votre inquiétude à ce sujet et la porter à l'attention de l'entreprise est la bonne chose à faire. Nous savons que cela nécessite du courage.